Préparation et examen AIPR Encadrant / Concepteur

Formations Réglementaires

02/11/2026

Public et prérequis

Personnels intervenant pour le compte du responsable de projet (Conducteurs de travaux, personnels réalisant la détection ou le géo-référencement de réseaux), Chargés d'études, Maîtres d'ouvrage, Maîtres d'œuvre.

Les objectifs

Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique. S'entraîner sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Exposés
Entraînement au QCM

Validation et certification

Attestation de compétences AIPR

Outils pédagogiques

Utilisation de PC

Contenu de la formation

Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers

Formulaire de DT : Guichet Unique et l'emprise du projet
Analyse des réponses
Réalisation des investigations complémentaires et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge
Clauses dans les marchés et DCE
Marquage – Piquetage
Compétences des personnels

Procédures exécutants avant les chantiers

Formulaire de DT- DICT
Analyse des réponses du DCE et du marché
Compétences des personnels
Application du guide technique
Lecture des indices et affleurants
Travaux sans tranchée

Au cours du chantier

Constat d'arrêt ou de sursis
Constat de dommage
Opérations sur chantier

RÉFÉRENCE
REGL0052

CENTRES DE FORMATION
Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

• 60 ans d'existence
• Une communauté de 3 100 alternautes
• 24 000 stagiaires formés par an
• 3 500 entreprises qui nous font confiance

• Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
• L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
• La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
• Une pédagogie active
• Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Modalité d’évaluation

Après examen, délivrance, si résultat favorable, d'une attestation de compétence AIPR